



## A) Présidence suisse de la Conférence du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT, Genève, 10-21 juin 2019)



*L'ambassadeur Jean-Jacques Elmiger (au centre) a dirigé la conférence de l'OIT à Genève pendant onze jours.*

Photo by ILO online

**Le 28 mars 2018, le Conseil fédéral a conféré le titre d'ambassadeur en mission spéciale pour représenter la Suisse dans l'organisation, la planification et la préparation du centenaire de l'OIT à l'Ambassadeur Jean-Jacques Elmiger. Le mandat couvrait la présidence de la Conférence du centenaire de l'OIT en 2019.**

Cette présidence a permis de renforcer le partenariat social au plan mondial pour préparer l'OIT à relever les défis liés à la numérisation et la globalisation de l'économie. La Conférence a adopté une Déclaration du centenaire orientant les futurs travaux de l'OIT et une nouvelle norme visant à lutter contre le harcèlement et la violence au travail.

Plus de 30 Chefs d'Etat et de Gouvernement étaient présents pour célébrer le centenaire de cette organisation internationale. Parmi eux les deux Conseillers fédéraux, Alain Berset et Guy Parmelin ont participé aux travaux de la Conférence.

La présidence suisse de l'OIT a établi un très bon climat de travail entre les acteurs tripartites et avec le Secrétariat de l'OIT. Les trois ont assuré ainsi un déroulement optimal des travaux de la Conférence. Nombreuses délégations ont partagé cette appréciation, soutenue par des feed-back positifs.

Le 18 juin quelque 900 cents invités ont apprécié la réception suisse. Lors de cette réception, les discours du Conseiller d'Etat genevois, Mauro Poggia, du Directeur Général de l'OIT, Guy Ryder et du Conseiller fédéral, Guy Parmelin, sont venus confirmer les excellentes relations entre la Suisse et l'OIT.



Parmi les nombreux médias qui ont couvert les travaux, la portée de la Conférence a été particulièrement forte sur le continent asiatique, sud-américain et africain. Ils placent de grands espoirs dans la dimension sociale du développement durable.

## **B) La Déclaration pour l'avenir du travail au centre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 – la transmission à l'ONU suit la Conférence du Centenaire de l'OIT (High-Level Political Forum, ONU, New York, 16–18 juillet 2019)**



*L'Ambassadeur Jean-Jacques Elmiger et le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder pendant la transmission de la Déclaration du Centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail au Secrétaire général de l'ONU et à la Présidente de l'Assemblée générale ainsi qu'à la Présidente de l'ECOSOC le 16 juillet 2019.*

Photo by IISD/ENB | Kiara Worth

**Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable s'est tenu au siège des Nations Unies à New York. Dans le cadre de ce forum, de nombreux dirigeants de la communauté internationale ont reconnu l'influence des changements du monde du travail sur la mise en œuvre des objectifs du développement durable (ODD).**

L'Agenda 2030 encadre le projet politique qui a le but d'implémenter les ODD au niveau global. Promouvoir une croissance économique soutenue, durable et partagée, le plein emploi productif et le travail décent pour tous (ODD numéro 8) est un objectif central associant les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable.

Tout progrès - ou toute absence de progrès - dans la réalisation de l'ODD 8 conditionne la mise en œuvre des autres ODD. Par exemple l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités, la promotion de la paix et la réalisation de l'égalité des sexes.



La Déclaration du centenaire et l'ODD 8 sont donc complémentaires : tous deux poursuivent un but commun. Ils reconnaissent le rôle indispensable du travail dans le développement durable et inclusif pour mettre fin à la pauvreté. L'approche de l'avenir du travail y est centrée sur l'humain. Ça veut dire qu'elle demeure fondée sur les droits et leviers indispensables pour que les changements technologique, démographique et climatique assurent la confiance dans la transition économique, environnementale, sociale et de l'emploi.

Le travail décent pour tous est un axe central de l'action de l'OIT dans la réalisation de son mandat de justice sociale dans le monde du travail. La Déclaration de l'OIT, adoptée par les 187 Etats membres, cherche à concilier la croissance durable et le travail décent. En appelant les acteurs tripartites de l'économie et du travail, cette Déclaration pousse à élaborer des politiques macroéconomiques, commerciales, industrielles, sectorielles et d'investissement permettant aux entreprises de relever les défis liés à la transformation numérique du travail.

A la fin, la Déclaration du centenaire traduit une volonté politique de changement. Cette année encore, elle devrait être reprise et entérinée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

***Jean-Jacques Elmiger, Ambassadeur, Président de la 108 session de la Conférence internationale du travail (session du centenaire)***